CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E97331** **VALABLE JUSQU'AU** **10/06/2027**

ÉDITÉ LE 07/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/02/2013

Raison sociale : EURL AGEINHEIM

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/04/2025

Capital : 7 000

7 BIS IMPASSE DU VIVIER ANSENNES
80220 BOUTTENCOURT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AMIENS 791837RCS AMIENS

Siret : 791 837 156 00011

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 427973 ON

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C07287S1244000/001 555546/2

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C07287S1244000/001 555546/2

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 02 35 93 33 70 **Fax :**

Portable : 0676494919

Responsabilité légale :
DAFFY CHRISTELLE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : eurl.ageinheim-daffy@orange.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 744 052 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	11	11/06/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur		02/10/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/10/2026 16:13

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.